

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 5 FEVRIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq février à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Sonia BRAU, Maire, en séance publique, filmée et diffusée au format numérique par le biais des canaux de communication en ligne de la ville, en direct, son visionnage restant possible après coup.

Présidence : Madame Sonia BRAU, Maire.

Présents : Mme Sonia BRAU, M. Yves JOURDAN, Mme Lydie DUCHON, M. Henri LANCELIN, Mme Marie-Laure CAILLON, M. Frédéric BUONO-BLONDEL, Mme Sophie MARVIN, M. Isidro DANTAS, Mme Isabelle GENEVELLE, M. Jérôme de NAZELLE, M. Claude COUTON, M. Joseph SAMAMA, M. Ahmed BELKACEM, Mme Olga KHALDI, M. Kamel HAMZA, Mme Anne BARRÉ, M. Freddy CLAIREMBAULT, Mme Jessica BULLIER, Mme Graziella LACROIX, M. Vladimir BOIRE, M. Mehdi BELKACEM, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Armelle AGNERAY, M. Christophe CAPRONI, M. Nicolas FARRÉ, M. Georges DEGROOTE, M. Olivier GALLANT.

Absents excusés : Mme Brigitte AUBONNET pouvoir à M. Jérôme de NAZELLE, Mme Christine GOSSELIN pouvoir à Mme Isabelle GENEVELLE, Mme Fanny ACHART VICTOR pouvoir à Mme Anne BARRÉ, Mme Marie LITWINOWICZ pouvoir à Mme Lydie DULONGPONT, M. Maurice IMBARD pouvoir à M. Mehdi BELKACEM, M. Stéphane PERUCH pouvoir à Mme Sonia BRAU.

Secrétaire : M. Vladimir BOIRE

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 33

Réf : 2025/02/1 – OBJET : Débat sur la politique générale de la commune.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-19 alinéa 2 et L.2121-29,

Après avoir entendu son rapporteur et délibéré,

Accusé de réception en préfecture 078-217805456-20250205-2025-02-1-DE Date de réception préfecture : 11/02/2025



DELIBERE

Article unique : Adopte à l'unanimité cette délibération **prenant acte de la tenue du** débat sur la politique générale de la commune.

Délibération rendue
exécutoire par transmission
en Préfecture le : 11 FEV. 2025
et par publication en ligne le : 11 FEV. 2025

Saint-Cyr-l'École,
le : 11 FEV. 2025


Sonia BRAU
Maire
Conseiller départemental
Vice-Président de Versailles Grand Parc

Sonia BRAU



Pour extrait certifié conforme

Sonia BRAU
Maire
Conseiller départemental
Vice-Président de Versailles Grand Parc



Sonia BRAU


Vladimir BOIRE
Secrétaire de séance

Signé électroniquement par :
Vladimir BOIRE





Le 10 février 2025